

Carmeuse cède le massif des grottes Lyell et de Rosée aux « Chercheurs de la Wallonie »

Le site des grottes Lyell et de Rosée appartenait de longue date à *Carmeuse*. Sa partie Sud constituait une réserve de gisement dont l'exploitation fut entamée au début des années septante.

Suite au classement du site intervenu en 1977, Carmeuse a cessé ses opérations pour en privilégier la préservation. Elle a voulu favoriser sa mise en valeur à des fins scientifiques, notamment en confiant sa gestion aux « Chercheurs de la Wallonie », association avec laquelle elle collabore depuis plus de trente ans. L'accès aux grottes fut ainsi réservé aux personnes désignées par cette association. Carmeuse a, en outre, estimé qu'un réaménagement intelligent devait compléter les dispositions de classement prises après un début d'exploitation.

Cette même volonté de préserver l'environnement a guidé l'attitude de Carmeuse dans le règlement du dossier de la grotte de Ramioul. Celle-ci et son réseau hydrogéologique traversent le gisement exploité par Carmeuse depuis le début du siècle. Suite à une demande d'extension du périmètre d'exploitation dans les années quatre-vingts, un protocole d'accord est intervenu le 13 mars 1987 entre la Commune de Flémalle, Carmeuse et «Les Chercheurs de la Wallonie» pour assurer la poursuite de l'exploitation du gisement par Carmeuse au-delà de la grotte de Ramioul tout en préservant intégralement la grotte et son réseau. Ce protocole, fruit d'une longue concertation avec « Les Chercheurs de la Wallonie», est en vigueur depuis cette époque à la satisfaction des parties.

En ce qui concerne les grottes Lyell et de Rosée, l'arrêté du Gouvernement wallon du 26 janvier 1995 organisant la préservation des cavités souterraines d'intérêt scientifique et leur réaménagement fut l'occasion de concrétiser plus avant cette volonté de conservation en cédant pour le franc symbolique l'ensemble du massif d'une superficie de près de 5 ha à l'ASBL « Les Chercheurs de la Wallonie ». À

cette occasion, *Carmeuse* a également accepté de participer concrètement aux futurs travaux d'aménagement.

Carmeuse souligne que les solutions intervenues sont le fruit d'une sereine analyse des faits et de la volonté de collaboration responsable qui anime «Les Chercheurs de la Wallonie » et l'entreprise.

* *

Les grottes Lyell et de Rosée présentent un intérêt majeur à divers points de vue. Elles font partie du « Patrimoine majeur de Wallonie ».

La grotte de Rosée se caractérise spécialement par la richesse exceptionnelle de son concrétionnement. Les formes les plus spectaculaires sont sans doute les milliers de longues stalactites tubiformes qui descendent des plafonds, comme autant d'averses cristallines pétrifiées (fig. 1).

Elle contient également d'innombrables cristallisations dites « excentriques » dans la mesure où leur croissance s'effectue non pas dans le sens vertical, comme c'est le plus souvent le cas, mais en tous sens, se jouant de la pesanteur et changeant de direction sans logique apparente, ce qui leur donne un aspect buissonnant tout à fait remarquable (fig. 2).

On trouve aussi dans cette grotte un important gisement paléontologique contenant les restes fossilisés d'une faune variée qui habitait nos régions durant la fin du Pléistocène (depuis – 300000 ans).

Enfin, et là n'est pas son moindre intérêt, suite aux difficultés d'accès, cette grotte est quasi vierge de toute recherche biologique un peu approfondie, même si une espèce aussi rare que *Gisinea delhezi* y a été signalée...

Suite au peu de fréquentation dont elle est l'objet et à sa proximité avec la grotte Lyell, la grotte de Rosée nous offre un terrain d'investigations très prometteur pour l'avenir.

La grotte Lyell a été l'objet de nombreuses recherches archéologiques depuis le XIX^e siècle. Elle doit d'ailleurs son nom au géologue anglais Charles Lyell, qui vint effectuer des fouilles en 1860 pour vérifier les théories, révolutionnaires à l'époque, de P. Schmerling.

Toutefois, elle est tout particulièrement connue pour la richesse de sa faune souterraine. Fait exceptionnel, deux espèces nouvelles pour la science en ont été décrites : *Microniphargus leruthi*, un petit crustacé, et *Tychobythinus belgicus*, le seul coléoptère

troglobie de Belgique (fig. 3). Une troisième espèce nouvelle pour la science y a été découverte tout récemment. Il s'agit d'un insecte Campodé, décrit sous le nom de *Litocampa hubarti*.

La grotte Lyell est évidemment aussi le biotope de bien d'autres espèces intéressantes et caractéristiques du milieu souterrain.

La préservation intégrale de ces cavités et leur cession par *Carmeuse* aux « Chercheurs de la Wallonie » constitue donc un fait sans précédent en faveur de la protection et de l'étude du monde souterrain.

Adresses des auteurs : S.A. Carmeuse Rue du Château, 13A B-5300 Seilles

Laboratoire de Biologie souterraine de Ramioul ASBL « Les Chercheurs de la Wallonie » Rue de la grotte, 128 B-4400 Flémalle





